Communauté métropolitaine de Québec

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue, le 22 mai 2025, à 11 h 35, au 1130, route de l'Église, à Québec.

Sont présents :

M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
Mme Marie-Josée Asselin, conseillère à la Ville de Québec
M. Sébastien Couture, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
M. Pierre-Luc Lachance, conseiller à la Ville de Québec

Sont également présents :

Mme Caroline Brodeur, directrice générale et trésorière
Mme Myriam Poulin, directrice des affaires corporatives et juridiques, secrétaire corporative
M. Charles-Éric Bernier, directeur de l'environnement (*à titre d'invité)*
M. Charles Pagé, directeur adjoint du cabinet à la Ville de Québec (*à titre d'invité*)
M. Antoine Verville, directeur de la planification territoriale, de la mobilité durable et du développement social et économique (*à titre d'invité*)

Est absent :

M. Bruno Marchand, maire de la Ville de Québec, président

En l'absence du président, M. Gilles Lehouillier, vice-président, ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution nº E-2025-37

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

- Ajouter le point 4AGRO) 1 : Entente agroalimentaire 2023-2025 | Chantier 1 – « Le territoire et les activités agricoles » - Projet 1.1 « Soutenir la remise en production de terres inexploitées ».

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 avril 2025

Résolution nº E-2025-38

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 avril 2025.

Adoptée à l'unanimité

Évaluation annuelle de rendement de la directrice générale

- Les membres présents discutent de ce point.

Responsable : Direction générale – *Ressources humaines*

Avis sur le Projet de règlement nº 457-04-2025 de la MRC de La Nouvelle-Beauce modifiant le schéma d'aménagement révisé afin d'agrandir le périmètre d'urbanisation de Saints-Anges

Résolution nº E-2025-39

- Informer la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) :
  - Que la Communauté métropolitaine de Québec est d'avis que les modifications proposées au projet de règlement n° 457-04-2025 adopté par la MRC de La Nouvelle-Beauce intitulé « Modification au règlement n° 198-04-2005 et ses amendements relatifs au Schéma d'aménagement et de développement révisé - Agrandissement du périmètre d'urbanisation de Saints-Anges » ne portent atteinte à aucune des stratégies du Plan métropolitain d'aménagement et de développement puisqu'elles s'avèrent d'intérêt local et sont circonstancielles;
  - Que le présent avis vaudra également pour le règlement final à être éventuellement adopté par la MRC de La Nouvelle-Beauce dans la mesure où celui-ci porte sur des objets similaires.
- Transmettre à la ministre du MAMH copie du présent rapport décisionnel et des annexes l'accompagnant.

Référence : Rapport décisionnel du 22 mai 2025
Responsable : Planification territoriale, mobilité durable, développement social et économique
Planification territoriale

Adoptée à l'unanimité

Réseau de suivi de la qualité de l'eau - Mandats pour la campagne d'échantillonnage 2025

Résolution nº E-2025-40

- Dans le cadre de la mise en œuvre du Réseau de suivi de la qualité de l'eau de la Communauté métropolitaine de Québec, octroyer les trois mandats suivants, pour une somme totale de 13 871,51 $ (taxes incluses), pour la campagne d'échantillonnage de l'été 2025 :
  - OBV Charlevoix-Montmorency pour la Côte-de-Beaupré 4 340,54 $ (taxes incluses)
  - Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale pour l'Île-d'Orléans 4 249,48 $ (taxes incluses)
  - Conseil de bassin de la rivière Etchemin pour la Ville de Lévis 5 281,49 $ (taxes incluses)

Référence : Rapport décisionnel du 22 mai 2025
Certificat trésorerie : CT-2025-15
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Entente agroalimentaire 2023-2025 | Chantier 1 – « Le territoire et les activités agricoles » Projet 1.1 « Soutenir la remise en production de terres inexploitées »

Résolution nº E-2025-41

Dans le cadre du projet 1.1 « Soutenir la remise en production de terres inexploitées » de *l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2023-2025* (Entente), autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec, à titre de gestionnaire de l'Entente, à :

- Octroyer le financement pour les projets que le comité de sélection aura retenus, pour un montant total de 24 790 $;
- Octroyer du financement pour d'autres projets de remise en culture de terres inexploitées ayant obtenu la note de passage, suivant l'évaluation du comité de sélection, advenant l'allocation d'un montant supplémentaire au budget 2025 du projet 1.1 par le comité directeur de l'Entente;
- Signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente résolution.

Référence : Rapport décisionnel du 22 mai 2025
Certificat trésorerie : CT-2025-16
Responsable : Agroalimentaire

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution nº E-2025-42

Prendre acte du bordereau de dépenses contenant les documents suivants :

a) Liste des dépenses du 1er au 30 avril 2025 (période 4).
b) Liste des salaires versés aux élus et aux employés de la CMQuébec pour la période du 1er au 30 avril 2025.
c) Liste des dépenses Visa pour le mois d'avril 2025.

Référence : Bordereau de dépenses du 22 mai 2025
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2025-37 à E-2025-42, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) GILLES LEHOUILLIER
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MYRIAM POULIN
SECRÉTAIRE CORPORATIVE